

902^e SÉANCE

Dans un arrêté ministériel publié le 15 mars 2020, le gouvernement du Québec permet temporairement aux municipalités de tenir les séances du conseil à huis clos et autorise les élus à y participer par tout moyen de communication. Ces modalités visent à minimiser les risques de propagation du coronavirus. Cette séance est donc tenue à huis clos.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 14 avril 2020 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Michel Patry
Louis Gagnon
Sonia Leblanc
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier et monsieur Daniel Cliche, directeur du développement économique.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-04-14-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– DE MODIFIER l'ordre du jour de la façon suivante :

À la section XII. Divers, ajouter le point suivant :

1. Règlement numéro 371-2019 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 – Pandémie de coronavirus (covid-19) – Aide aux contribuables par le report des deuxième et troisième versements et par la suspension du calcul des intérêts et de la pénalité sur les arriérés de taxes et divers autres types de facturation

- ET QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-02
PROCÈS-VERBAL DE LA 900^E SÉANCE
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- QUE le procès-verbal de la 900^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-03
PROCÈS-VERBAL DE LA 901^E SÉANCE
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QUE le procès-verbal de la 901^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-04
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QUE les comptes payés et prélèvements en mars 2020, qui s'élèvent à 239 455,64 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 mars 2020, qui s'élèvent à 57 965,93 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de mars 2020, qui s'élèvent à 159 189,53 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-05
RAPPORT FINANCIER 2019
DÉPÔT

Le directeur général et trésorier, monsieur Pierre Deslauriers, dépose le rapport financier de l'année 2019, et ce, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes.

2020-04-14-06
RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT
FINANCIER 2019 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Monsieur le maire René Dubé fait rapport des faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe, et ce, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes.

2020-04-14-07
POLITIQUE FAMILIALE
BONIFICATION DU PROGRAMME DE SUBVENTION DES COUCHES
LAVABLES – APPROBATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE dans le cadre de la Politique familiale, la Ville de Matagami a instauré un programme de couches lavables en septembre 2012;

ATTENDU QUE Vitalité Matagami, comité de suivi de la politique familiale, a présenté un projet de bonification du programme de couches lavables prévoyant, entre autres, une subvention de 100 \$ par année par personne pour l'achat de produits d'hygiène personnelle, ainsi qu'une subvention de 100 \$ par année par adresse pour l'achat de produits zéro déchet;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami est soucieuse de répondre aux besoins des familles et des femmes tout en posant un geste environnemental.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'APPROUVER le programme de subvention pour des couches lavables, des produits d'hygiène personnelle et zéro déchet, tel que déposé par le comité Vitalité Matagami;
- ET QUE la Ville de Matagami assume la contribution financière annuelle prévue au programme, le cas échéant.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-08
DEMANDE DE PERMIS D'AFFAIRES
« GABRIELLE SOUCY ESTHÉTIQUE »
MADAME GABRIELLE SOUCY

Dépôt pour information.

2020-04-14-09
MADAME CINDY THIBEULT, INSPECTRICE MUNICIPALE
DÉMISSION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le 16 mars dernier, madame Cindy Thibeault, inspectrice municipale, a remis sa démission, laquelle prenait effet le 27 mars 2020;

ATTENDU QUE madame Thibeault occupait le poste contractuel d'inspectrice municipale depuis le 6 mai 2019.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'ACCEPTER la démission de madame Cindy Thibeault, inspectrice municipale;
- ET DE LUI SOUHAITER la meilleure des chances pour ses projets futurs.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-10

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AUGMENTATION DE LA LIMITE DE LA CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE certains achats doivent être faits en ligne avec comme seule modalité de paiement l'utilisation d'une carte de crédit;

ATTENDU QUE certains biens ne peuvent être achetés avec comme seule modalité financière un paiement électronique;

ATTENDU QUE ces conditions d'achats sont susceptibles de devenir de plus en plus fréquentes;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la Ville de Matagami d'augmenter la limite de crédit de la carte VISA au nom de monsieur Pierre Deslauriers – Ville de Matagami.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- QUE la Ville de Matagami délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);
- QUE la Ville soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;
- QUE la Ville s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
- QUE les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la limite de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoir reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;
- QUE les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte de la Carte, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

- QUE les personnes déléguées sont les suivantes :
 - monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et trésorier;
 - madame Julie Tremblay, trésorière adjointe;
- ET QUE la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-11

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 350-2016

PROJET « RÉFECTION DE LA STATION D'ÉPURATION ET TRAVAUX CONNEXES »

PAIEMENT D'INTÉRÊT SELON ÉCHÉANCIER – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER dans le cadre du Règlement d'emprunt numéro 350-2016 décrétant un emprunt et une dépense de 10 555 264 \$ pour le projet « Réfection de la station d'épuration et travaux connexes », le paiement préautorisé de 22 525,01 \$ du 17 mars 2020, lequel représente uniquement de l'intérêt, tel que prévu dans l'échéancier de paiement du financement.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-12

CORRESPONDANCE

1. GOUVERNEMENT PROVINCIAL

a) *Conseil des arts et des lettres du Québec*

- i) Lettre du 20 mars 2020 – Confirmation d'une aide financière dans le cadre du programme Soutien à la mission

b) *Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*

- i) Lettre du 12 mars 2020 – Confirmation de l'aide financière dans le cadre du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable

2. AUTRES

a) *Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James*

- i) Résolution n° GR2020-03-1239 – Demande d'aide financière refusée pour la Rencontre jeunesse Nord-du-Québec
- ii) Résolution n° GR2020-03-1240 – Autorisation de procéder aux versements de l'entente 2020 sur l'équité fiscale

2020-04-14-13

SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-14

SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RAPPORT MENSUEL – MARS 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-15

SERVICE DES INCENDIES RAPPORT MENSUEL – MARS 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-16
SERVICE DES INCENDIES
MONSIEUR MAXIME LAROCHELLE – POMPIER VOLONTAIRE
FIN D'EMPLOI

Dépôt pour information.

2020-04-14-17
SERVICES TECHNIQUES
RAPPORT MENSUEL – MARS 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-18
SERVICE DES LOISIRS
RAPPORT MENSUEL – MARS 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-19

**RÈGLEMENT NUMÉRO 371-2019 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020
PANDÉMIE DE CORONAVIRUS (COVID-19)
AIDE AUX CONTRIBUABLES PAR LE REPORT DES DEUXIÈME ET
TROISIÈME VERSEMENTS ET PAR LA SUSPENSION DU CALCUL DES
INTÉRÊTS ET DE LA PÉNALITÉ SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES ET
DIVERS AUTRES TYPES DE FACTURATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le Règlement numéro 371-2019 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 prévoit à l'article 11, trois versements pour le paiement du compte de taxes;

ATTENDU les circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19, la Ville souhaite alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en repoussant l'échéance des deuxième et troisième versements;

ATTENDU QUE ledit règlement prévoit également que le taux d'intérêt annuel est fixé à 10 %, et que le taux sur la pénalité est de 0,5 % par mois de retard jusqu'à concurrence de 5 % par année;

ATTENDU QUE l'article 481 de la Loi sur les cités et villes permet au conseil municipal de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

ATTENDU la résolution numéro 2020-03-24-03, selon laquelle le conseil a adopté des taux à 0 % pour la période du 13 mars 2020 jusqu'au 2 juin 2020 inclusivement;

ATTENDU les circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19, la Ville désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt et de la pénalité.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- QUE le deuxième versement du paiement du compte de taxes prévu le 2 juin 2020, soit reporté au 4 août 2020;
- Que le troisième versement du paiement du compte de taxes prévu le 2 septembre 2020, soit reporté au 5 octobre 2020;
- QUE le taux d'intérêt sur les différents types de taxes et compensations décrit au Règlement numéro 371-2019 ainsi que sur tous autres types de facturation exigibles pour l'année courante et impayés à ce jour soit de 0 % l'an;
- QUE le taux de pénalité ajouté au montant des taxes et compensation exigibles soit de 0 %;

- ET QUE l'application desdits taux d'intérêt soit prolongée jusqu'au 4 août 2020 inclusivement.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-04-14-20
PÉRIODE DE QUESTIONS

Compte tenu de la situation de la COVID-19, aucune période de question n'est tenue.

2020-04-14-21
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- DE LEVER la séance à 20 h 25.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER